

Comment concilier les besoins individuels des élèves TND dans une démarche collective, partenariale et inclusive?

par Isabelle VOLPI, IEN ASH OUEST, en charge du dossier ESMS.

Imaginez....

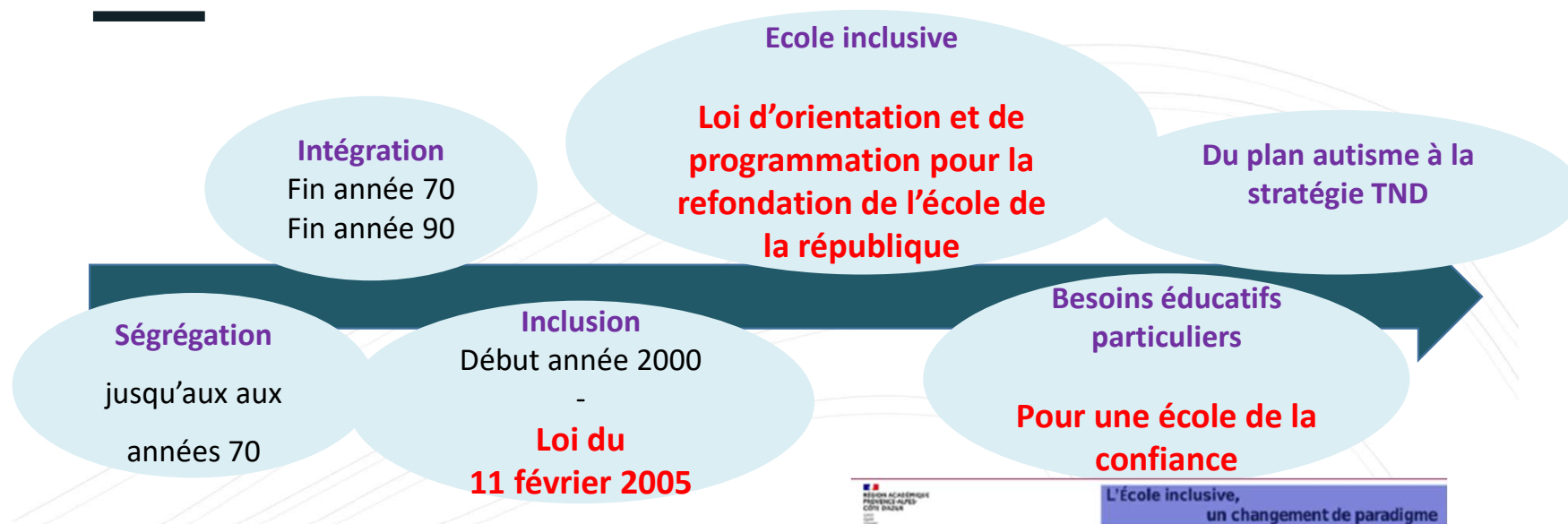


Comment aider cet élève à trouver son équilibre pour apprendre comme les autres enfants?

Des pistes au regard

- ❖ De l'Histoire de l'école inclusive : de la ségrégation à l'école inclusive
- ❖ Des dispositifs de l'école inclusive
- ❖ Des partenariats efficaces
- ❖ De la fonction de personne ressource

Un peu d'histoire....



**RECTORAT ACADEMIQUE
PAYS DE LA LOIRE
COTE D'AZUR**

L'École inclusive, un changement de paradigme

« L'École inclusive est celle qui reconnaît que tous les enfants partagent la capacité d'apprendre et de progresser et qui veille à la mise en œuvre de pratiques inclusives pour tous les enfants sans aucune distinction. »
Article 2 du code de l'éducation

Égalité	Équité	Normalisation des adaptations
Intégration	Inclusion	Éducation inclusive

Stratégie TND 2023-2027



Une stratégie qui:

- **s'inscrit dans la continuité de** : 3 plans autisme (2005-2007, 2008-2010, puis 2013-2017) et d'une stratégie nationale autisme au sein des TND 2018-2022
- **répond à des enjeux de dignité et de société.**
- **résulte d'une concertation** organisée par la délégation interministérielle à l'autisme, copilotée avec des membres du conseil national TSA-TND, les ministères partenaires, douze groupes de travail.
- s'est nourrie de **contributions associatives** et d'une **consultation citoyenne**

Les dispositifs de scolarisation pour les élèves TND :

UEMA : 8 UEMA + 1
ouverture RS 26

UEEA : 2 (Marseille
+ Salon de
Provence)

Autorégulation en
établissement scolaire : 1
en école élémentaire + 1
en collège

ULIS TSA/TSLA :
- TSA : 26 en école – 10 en
Cge et 1 en lycée
- TSLA : 9 en école – 8 en Cge

Quatre dispositifs pour répondre aux besoins
spécifiques des élèves avec trouble du
neurodéveloppement, de l'école primaire au lycée.

UEMA — UEEA – Autorégulation...

Public

Âge des élèves au regard du lieu d'implantation
Diagnostic posé (ou en cours pour les UEMA)
Des difficultés réellement observées

Equipe

1 enseignant (spécialisé ou pas /DAR)
1 équipe medico-sociale : ES + AES + Psychologue
+ paramédicaux
1 équipe de supervision

Rôle et place des parents

La famille doit être **pleinement engagée**. L'intervention vise l'environnement de l'enfant, impliquant des guidances parentales.

Fonctionnement

Effectif : **réduit**
Temps de scolarisation : même temps de scolarisation que les élèves du lieu d'implantaion
Les équipes sont supervisées et formées
L'enseignant pilote la mise en oeuvre du projet pédagogique
Convention : EN/ESMS/ARS/collectivité territoriale

Préparation à l'orientation

Le projet d'orientation peut être réinterrogé en cours de parcours

Une ESS par an à minima

UEMA vise une scolarisation en milieu ordinaire, des temps d'inclusion en classe de reference sont organisés et ajustés au regard des besoins de l'élève.

UEEA vise une scolarisation dans la classe de reference, au plus près de leur classe d'âge pour viser une poursuite en milieu ordinaire.

DAR vise à accompagner l'élève dans une démarche globale d'accessibilité en priorité dans sa classe.

Pilotage et orientation UEMA- UEEA - DAR

Pilotage

- **Un comité de pilotage annuel**, réuni par ARS et EN, en présence des acteurs (équipe dispositif, direction établissement, MDPH, collectivité territoriale...)
- 3 à 4 dans le cas d' une ouverture
- L' IEN ASH assure le pilotage pédagogique des dispositifs
- Autorégulation et UEEA : les dispositifs sont pilotés à l' année par le chef d' établissement et le directeur ESMS (rencontres régulières, outils communes...)

Modalité d'orientation

L'orientation vers ces dispositifs est soumise à une notification de la MDPH.

Ce sont les familles qui en font la demande auprès de la MDPH

Des équipes pluridisciplinaires spécifiques sont organisées pour évaluer les besoins de l'élève (scolaire, éducatif, thérapeutique)

La proposition d'orientation est soumise à validation de la CDAPH puis notifiée à la famille qui doit se rapprocher de l'ESMS porteur.

L'ESMS étudie la demande d'admission

RAPPEL : notifications ont valeur nationale

ULIS TSA- TSLA

Public

Âge des élèves au regard du type de dispositif (école – collège – lycée)

Diagnostic posé

Capacité d'inclusion avec un **rythme d'apprentissage différent**.

Fort déficit d'autonomie, écarts significatifs dans différents domaines, grande difficulté à entrer dans une dynamique collective d'apprentissage.

Fonctionnement

Temps de scolarisation : au regard des besoins de l'élève, en classe de classe de référence et en dispositif

Projet individualisé d'apprentissage : aide à l'organisation de la tâche, suivi renforcé en classe de référence, attention particulière aux éducatifs particuliers

Notification MDPH – procédure d'affectation via des commissions

Equipe

1 enseignant spécialisé

Un ou plusieurs AsESH collective

Possibilité d'ULIS TSA renforcée par un SESSAD (9 ULIS TSA renforcées en Cge – 2 en école RS 26)

Organisation

Prioritairement dans la classe de l'élève

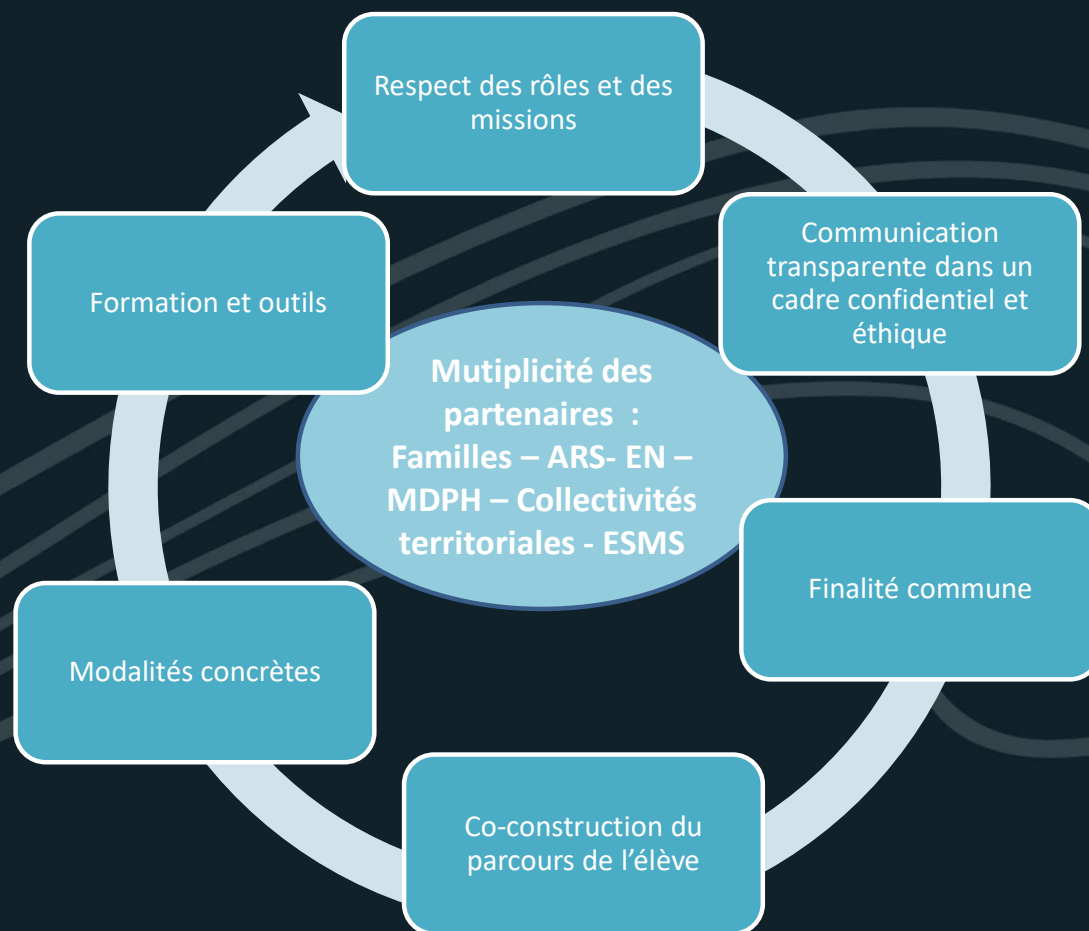
Au regard des besoins en salle dédiée au dispositif

Préparation à l'orientation en ULIS lycée

Le projet d'orientation post- 3^{ème} doit se travailler avec le coordonnateur pédagogique de l'ULIS dès la 5^{ème}.

L'année de 3^{ème} est prépondérante pour l'organisation de mini-stage en LP et en entreprise, en lien avec la formation CAP visée

Des partenariats efficaces



Une fonction ressource essentielle au développement de l'école inclusive

